

3^{ème} Assemblée générale

Lieu : Pavillon Pirates

Date/Heure : 06.03.2012/ 20h30

Membres/Présences : Carole Schaller, François Vuille, Véronique Müller (vérificatrice aux comptes), Sylvia Sebastiani-Nicollerat.

Membres du Comité : Laurence Bérard, Jeannette Fravi Creteigny (secrétaire), Christophe Borboën, Michèle Mottu Stella (présidente) , Géraldine Nagel d'Eternod, Grégoire Tavernier (vice-président).

Equipe éducative : (excusées)

Excusé-es : Geneviève Rey (directrice), Marianne Chollet (éducatrice), Claude Meier (vérificateur aux comptes), Capucine Espana (trésorière).

Ordre du jour :

1. Accueil
2. Message de la présidente
3. Approbation des comptes 2011
4. Approbation du PV de l'assemblée générale 2011
5. Budget 2012
6. Cotisation annuelle
7. Adoption des modifications des statuts selon demande de l'autorité fiscale
8. Projets réalisés dans l'année
9. Divers

1. *Accueil*

La présidente ouvre la séance à 20h37 et souhaite la bienvenue aux membres. Elle présente les membres actuels du Comité présents et excuse l'équipe éducative (Geneviève et Marianne) pour cause de congé maternité.

2. *Information de la présidente*

La présidente rappelle les bases de financement de l'UAPE et la convention d'adhésion avec le réseau AJEMA signée en septembre 2009. Cette convention fixe nos obligations vis-à-vis du réseau, qui est l'organe de subvention principal. L'objectif pour les nouvelles structures est un taux d'occupation à atteindre au bout de 3 ans d'activité de 90%.

Notre offre actuelle est de 12 places le matin, 24 places à midi et 12 places l'après-midi, sauf le mardi 24 places (pour 15-16 places réellement occupées). Pour cette offre, notre taux d'occupation est le suivant :

1^{ère} année d'activité (année scolaire 2009-2010) le taux d'occupation a été de (moyenne) 45% ;

2^{ème} année d'activité (année 2010-2011) le taux d'occupation était de 80%;

3^{ème} année d'activité (année en cours) le taux d'occupation avoisine 87%. Nous devrions atteindre l'objectif de 90 % à la rentrée de 2012.

Nous maintenons notre offre concernant les centres aérés durant les vacances scolaires, avec une "rocade" de semaine, d'entente avec la Fourmilière (Lonay) en raison des congés maternité de l'équipe éducative, à savoir :

1 semaine à Pâques (responsabilité assumée par Bénédicte Gustin, éducatrice diplômée);
2 semaines durant les vacances d'été (à nouveau la 1^{ère} et la dernière semaine des vacances) ; 2 semaines en octobre.

En été 2011, nous avons réalisé une partie de notre projet d'aménagement extérieur, grâce au soutien de la Loterie Romande. Géraldine vous en parlera tout à l'heure.

3. Comptes 2011, rapport des contrôleurs aux comptes et décharge du comité

Claude Meier et Véronique Müller, contrôleurs aux comptes, ont procédé aux contrôles usuels. Ils proposent à l'assemblée d'approuver les comptes. Les comptes sont approuvés et décharge est accordée au Comité à l'unanimité.

Les comptes ont également été soumis à l'AJEMA dans les temps impartis.

Claude Meier a fait part au Comité de sa décision de ne pas reconduire son mandat au-delà de celui-ci, qui se termine avec la vérification des comptes 2012. Le Comité lance un appel à tous les membres pour assurer la relève le moment venu.

Il serait important de faire un courrier à tous les membres afin de trouver la relève.

4. Approbation du PV de l'assemblée générale 2011

Approbation du PV à l'unanimité.

La présidente et la secrétaire le signe.

Le PV sera mis en ligne pour lecture sur notre site: www.piratesdenges.ch.

5. Budget 2012

Présentation du budget par la présidente.

Le budget est approuvé à l'unanimité.

6. Cotisation annuelle

Le Comité propose de poursuivre avec la même cotisation annuelle, soit CHF 40.-. Pour mémoire, la cotisation couvre l'année scolaire. Cette réserve est utile à la structure au cas où de mauvais payeurs ne régleraient pas leurs factures. Les subventions ne peuvent couvrir ce genre de perte.

Approbation de la cotisation à l'unanimité.

7. *Adoption des modifications des statuts selon demande de l'autorité fiscale*

Article 3

Membres Sont membres de l'Association, les personnes physiques ou morales qui s'intéressent aux buts de l'Association et qui font acte d'adhésion. **Tous les membres de l'association ainsi que du comité sont bénévoles.**

Article 10

Organe de Contrôle La commission de vérification des comptes est composée de deux membres et d'un suppléant qui sont élus par l'Assemblée générale en tant qu'Organe de contrôle ; elle a pour tâche le contrôle des comptes et des pièces justificatives ; elle fait rapport une fois par an à l'Assemblée générale. Cette tâche peut être mandatée à une fiduciaire.

L'exercice annuel coïncide avec l'année civile et se termine chaque année le 31 décembre.

Article 13

Dissolution La dissolution de l'Association ne peut être décidée que par une assemblée générale extraordinaire n'ayant que ce seul objet à l'ordre du jour et à la majorité des 2/3 des voix exprimées.

En cas de dissolution, les biens de l'Association reviendront à une **institution suisse exonérée des impôts qui** œuvre en faveur de l'enfance, par décision de l'Assemblée générale.

Approbation des statuts modifiés à l'unanimité et signatures. Les nouveaux statuts seront mis en ligne sur notre site.

8. *Projet 2012*

Aménagement extérieur de l'UAPE (suite).

Géraldine Nagel d'Eternod prend la parole et expose en détails les aménagements effectués. La Loterie Romande a participé à hauteur de 20 000.- alors que notre budget s'élevait à 35 000.- et les aménagements ont été réalisés en conséquence. Nous avons

donc l'intention de poursuivre nos démarches en sollicitant d'autres dons afin de mener à bien notre projet.

9. Divers

La présidente encourage tous les membres de l'association à s'intéresser à une participation future au sein du Comité. En effet, pour maintenir une bonne dynamique dont *Les Pirates* ont absolument besoin pour se développer, il est judicieux que le Comité puisse se renouveler régulièrement. En principe le mandat du Comité actuel (élu à la présente AG) prendra fin en février 2013. L'idéal serait sans doute qu'une partie du Comité poursuive alors l'aventure avec de nouveaux volontaires.

Il serait judicieux de faire un courrier à tous les parents d'élèves afin de trouver la relève.

Il n'y a plus de questions. L'assemblée est levée à 21h28.

Les participants sont invités à la verrée de clôture.

La Présidente :



Michèle Mottu Stella

La Secrétaire :



Jeannette Fravi Creteghy